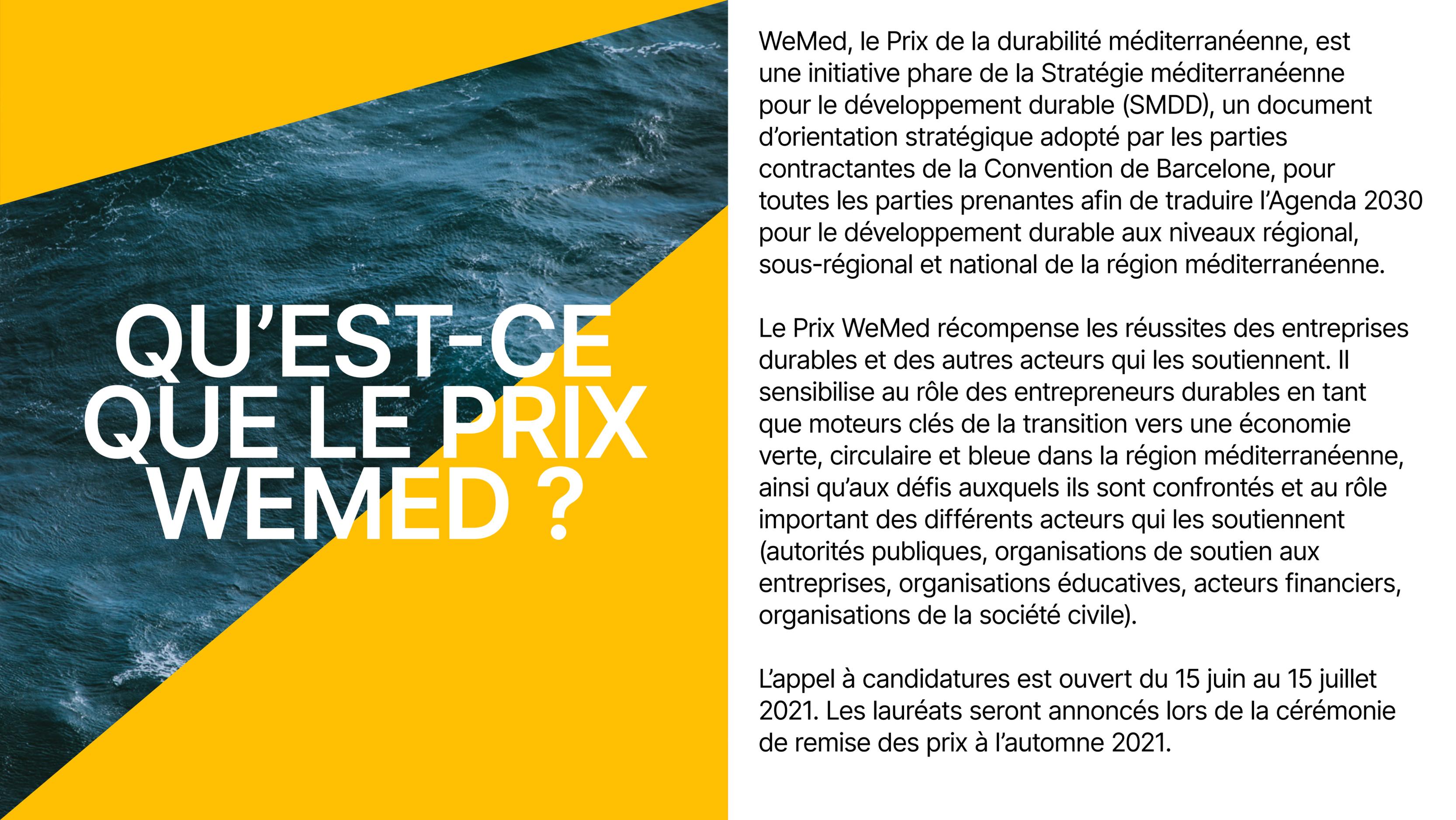


WeMed Prix de la Durabilité Méditerranéenne 2021



WeMed
Prix de la
Durabilité
Méditerranéenne 2021



QU'EST-CE QUE LE PRIX WEMED ?

WeMed, le Prix de la durabilité méditerranéenne, est une initiative phare de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD), un document d'orientation stratégique adopté par les parties contractantes de la Convention de Barcelone, pour toutes les parties prenantes afin de traduire l'Agenda 2030 pour le développement durable aux niveaux régional, sous-régional et national de la région méditerranéenne.

Le Prix WeMed récompense les réussites des entreprises durables et des autres acteurs qui les soutiennent. Il sensibilise au rôle des entrepreneurs durables en tant que moteurs clés de la transition vers une économie verte, circulaire et bleue dans la région méditerranéenne, ainsi qu'aux défis auxquels ils sont confrontés et au rôle important des différents acteurs qui les soutiennent (autorités publiques, organisations de soutien aux entreprises, organisations éducatives, acteurs financiers, organisations de la société civile).

L'appel à candidatures est ouvert du 15 juin au 15 juillet 2021. Les lauréats seront annoncés lors de la cérémonie de remise des prix à l'automne 2021.



QUI PEUT PRÉSENTER UNE CANDIDATURE ?

En 2021 se tiendra la première édition de ce prix qui aura lieu régulièrement. Chaque édition aura une thématique différente et plusieurs catégories de participants. L'édition 2021 récompensera :

MODÈLES D'ENTREPRISE DURABLES

Les personnes physiques ou morales qui ont intégré des valeurs environnementales et sociales dans un modèle d'entreprise viable peuvent présenter leur candidature dans cette catégorie. L'entité doit être légalement constituée dans un pays du sud de la Méditerranée*, et avoir un plan d'affaires défini avec des avantages environnementaux et sociaux potentiels ou réels, selon la sous-catégorie.

AUTORITÉS PUBLIQUES

Cette catégorie récompensera les entités gouvernementales nationales, infranationales ou municipales des pays du sud de la Méditerranée* qui ont mis en œuvre des politiques, des plans ou des législations au cours des 5 dernières années, qui ont influencé de manière positive et mesurable l'environnement commercial de l'économie verte, bleue et circulaire.

*La liste des pays éligibles est disponible en page 6



QU'EST-CE QUE LE PRIX WEMED ?

MODÈLES
D'ENTREPRISE DURABLE
EN PHASE DE DÉMARRAGE

10,000 €

Associés à des services
de coaching.

MODÈLES
D'ENTREPRISE DURABLE
EN PHASE DE CROISSANCE

15,000 €

Associés à des services
de coaching.

AUTORITÉS
PUBLIQUES

**PRIX
D'HONNEUR**

et une subvention pour un maximum
de 3 représentants du gouvernement
pour participer à un événement
de jumelage afin de faciliter
l'échange de connaissances
entre pairs

CALENDRIER

15 JUIN

**OUVERTURE DES
CANDIDATURES**

15 JUILLET

**CLÔTURE DES
CANDIDATURES**

SEPTEMBRE

**CHOIX DES
FINALISTES**

OCTOBRE

**CÉRÉMONIE DE
REMISE DES PRIX**

CRITÈRES D'ÉVALUATION

CRITÈRES POUR LA CATÉGORIE A. MODÈLES D'ENTREPRISE DURABLE

- Le modèle d'entreprise relève les défis écologiques et réduit les incidences sur l'environnement. Il constitue un bon exemple d'efficacité des ressources, d'efficacité énergétique et de productivité. L'éco-innovation, l'évaluation du cycle de vie des produits ou des services et l'éco-conception, entre autres, contribuent à la lutte contre la pollution, à l'économie des ressources et à un mode de vie durable pour les consommateurs.
- Le modèle d'entreprise durable répond aux besoins sociaux, donne du pouvoir aux communautés et fonctionne en réseau.
- Disposer d'un modèle économique rentable, conformément à ses résultats économiques et à sa propre viabilité.
- Être une entité légalement constituée dans l'un de ces pays : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine et Tunisie.
- Être une entreprise ou une coopérative, ou une personne physique indépendante, avec un maximum de 250 employés ou membres. La participation conjointe de travailleurs indépendants sera également acceptée.
- Pour la catégorie A.1 (Entreprise en phase de démarrage) : Être opérationnel et avoir démarré l'activité il y a au maximum 3 ans. Son modèle économique peut montrer des avantages environnementaux et sociaux potentiels.
- Pour la catégorie A.2 (Entreprise en phase de croissance) : Être pleinement opérationnel et avoir démarré l'activité il y a entre 3 et 10 ans (date de démarrage comprise entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2018). En cas de

changement de modèle économique vers un modèle durable, celles qui ont plus de 10 ans d'existence seront également acceptées. Son modèle économique peut montrer des avantages environnementaux et sociaux quantifiables.

- Avoir commercialisé un produit manufacturé ou un service, en échange d'une compensation financière.

CRITÈRES SOUHAITÉS (NON ESSENTIELS)

- Le modèle d'entreprise dispose d'un système de travail et d'une gouvernance équitables et inclusifs en termes de genre, offre des conditions de travail décentes ou applique un modèle d'entreprise coopérative équitable ou des services freelance. Le modèle d'entreprise a relevé des difficultés socio-économiques contextuelles grâce à des stratégies d'adaptation réussies.
- Le modèle d'entreprise a un potentiel de reproductibilité et de mise à l'échelle.

CRITÈRES POUR LA CATÉGORIE B. AUTORITÉS PUBLIQUES

- Être un organe de l'administration publique d'un État, d'un sous-État ou d'une municipalité ayant des compétences en matière de conception et/ou de mise en œuvre de politiques, de plans ou de réglementations.
- Être une entité légalement constituée dans l'un de ces pays : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine et Tunisie.
- Avoir commencé la mise en œuvre de la politique, du plan ou de la réglementation soumis au prix il y a cinq ans au maximum (date de début après le 1er janvier 2016).

PARTENAIRES

Le Prix WeMed a été créé et sera hébergé par SCP/RAC dans le cadre du Programme de soutien aux Switchers.
Le Prix WeMed est une initiative phare de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable du PNUE/PAM.
La première édition de WeMed est financée par l'UE par le biais du programme SwitchMed.

PNUE/PAM - SCP/RAC

Le Centre d'activités régionales pour la consommation et la production durables (SCP/RAC) est un centre de coopération internationale qui travaille avec les pays méditerranéens sur le développement durable et l'innovation basée sur des modèles de consommation et de production plus durables. SCP/RAC a été créé par l'Espagne comme contribution au cadre institutionnel du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), afin de soutenir la mise en œuvre de la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (Convention de Barcelone).

AGENCE DES DÉCHETS DE LA CATALOGNE (ARC)

L'Agence des Déchets de la Catalogne, basée à Barcelone, héberge SCP/RAC. Agence publique du gouvernement autonome de Catalogne, l'ARC est considérée comme une référence en matière de prévention et de gestion des déchets et de promotion de l'économie circulaire. L'ARC a organisé plusieurs éditions du Prix Catalonia Ecodesign qui a inspiré le prix WeMed.

PROGRAMME SWITCHMED

La première édition du Prix WeMed est financée par le Programme SwitchMed, une initiative financée par l'UE qui vise à mettre en place une économie circulaire dans le sud de la Méditerranée en changeant la façon dont les biens et services sont produits et consommés.



Pour plus d'information, rendez-vous sur notre site web :
www.wemedaward.org

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

